

Canada, qu'il appartient toujours aux provinces de prendre l'initiative lorsqu'il s'agit d'imposer des prix minimums et de déclarer aux transformateurs qu'ils devront payer \$3.25 sinon le gouvernement ne versera pas la subvention de 75c.

Comme je le disais, monsieur le président, bon nombre de questions restent encore sans réponse, et nous en obtiendrons peut-être quelques-unes lors de l'étude du bill article par article.

Le ministre a ajouté que le programme agricole du Canada ne serait satisfaisant que dans la mesure où les prix versés aux agriculteurs correspondraient au coût de la production. Je lui signale qu'une tâche considérable l'attend, s'il veut imposer cette politique dans tous les domaines de l'agriculture. Nous connaissons tous l'ampleur du problème et j'aimerais dire au ministre que s'il se propose effectivement d'essayer de relever tout le régime des prix dans les autres domaines de production et d'assurer ensuite une certaine stabilité, les membres de notre parti sont non seulement disposés à l'aider mais désireux de lui apporter leur appui.

Ce n'est pas le moment de discuter longuement de la façon dont les frais de production agricole ont dépassé de loin les augmentations comparables des profits des agriculteurs, car je suis sûr que le ministre s'en rend bien compte. J'ose croire qu'il sait également que cela s'est produit dans bien d'autres domaines.

Le ministre a dit qu'il nous faut des fermes rentables et efficaces et que l'on a pris des mesures à cet égard par le truchement de la Société du crédit agricole et de l'ARDA. Je ne vois pas comment nous aiderons les cultivateurs en leur donnant plus de crédit et en les aidant à s'endetter, à moins que nous ne participions davantage à la mise en marché et particulièrement en protégeant davantage nos producteurs.

Le ministre a indiqué que la création de cette nouvelle Commission canadienne du lait est une mesure importante relativement à la mise en marché de certains produits agricoles. Cela est peut-être vrai, mais en expliquant les objectifs, les fonctions et les pouvoirs de la Commission canadienne du lait, il ne nous a pas donné d'autre détail à part la disposition selon laquelle les transformateurs payant \$3.25 recevront une subvention de 75c.

Comme je l'ai indiqué il y a quelques mois, le ministre a dit quelque chose au sujet de l'encouragement de la vente des produits dérivés du lait au Canada, mais jusqu'ici on ne nous a pas dit si cet encouragement prendra la forme de programmes de publicité ou d'autres genres de campagnes de publicité.

Une autre chose qui me préoccupe est de savoir si le ministre et ses fonctionnaires ont vraiment décidé des mesures qu'ils vont

prendre pour assurer que les transformateurs paieront au moins \$3.25 aux producteurs. A mon sens, il serait très injuste que certains transformateurs paient moins que cela, car les producteurs perdraient ainsi non seulement la différence de prix qu'ils obtenaient, mais également la subvention de 75c.

Je le répète, je comprends qu'il y a là beaucoup de problèmes parce que si le prix n'était pas réduit, les transformateurs permettraient peut-être au gouvernement fédéral de se charger d'une grande partie du prix total du lait payé aux producteurs dans ces régions.

● (9.10 p.m.)

Pour conclure, monsieur le président, j'exprimerai mon appui à cette nouvelle politique laitière. Il y aura sans doute des difficultés dans sa mise en application, mais vu que ce programme est entré en vigueur depuis le 1^{er} avril la période d'essai, je l'espère aura fait ressortir les problèmes administratifs qui se poseront et le ministère aura trouvé des voies et moyens de les aborder. Je tiens à dire aussi que si le ministre estime que, dans d'autres secteurs de la production agricole, le gouvernement peut prendre les mesures nécessaires pour hausser tout le barème des prix, notre parti sera bien prêt à accorder à l'agriculture le soutien qu'elle mérite.

[Français]

M. Racine: Dans une campagne électorale, un candidat, si vous le voulez, est un peu comme un commis voyageur qui offre en vente à ses concitoyens, à ses électeurs, la marchandise préfabriquée par le parti qu'il représente.

Or, durant la dernière campagne, deux points importants du programme gouvernemental intéressaient particulièrement les cultivateurs de l'Est, et ce sont l'amendement à la loi sur l'assurance-récolte et la création de cette Commission canadienne de l'industrie laitière. On le sait, on l'a dit de la part des partis de l'opposition, l'industrie laitière chez nous n'était pas des plus florissantes. Toutefois, nous devons admettre que l'honorable ministre, et je veux faire miennes les paroles de l'honorable député de Kootenay-Ouest (M. Herridge) même s'il est avocat, comprend très bien les problèmes agricoles. Nous nous en rendons compte après seulement quelques mois, et disons que depuis qu'il occupe ce poste, il a déjà fait beaucoup pour l'industrie laitière en augmentant le prix du lait et surtout les subventions déjà accordées à la caséine, ce qui a protégé plusieurs fabriques des régions de l'Est du pays.

Je crois que cette Commission canadienne de l'industrie laitière rendra aux cultivateurs qui sont engagés dans cette industrie le même service que la Commission canadienne du blé